
CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Cinquième session

Cancún, 10 - 14 septembre 2003

HONG KONG, CHINE

Déclaration de S.E. M. John C. Tsang, JP

Secrétaire au commerce, à l'industrie et à la technologie

1. C'est avec beaucoup de fierté et d'espoir que l'OMC, à la quatrième Conférence ministérielle tenue à Doha en novembre 2001, a lancé le premier cycle de négociations commercial multilatéral de son histoire. Les Membres de l'Organisation étaient convenus que ce cycle devait entraîner l'amélioration de l'accès aux marchés par une véritable libéralisation des échanges, tout en cherchant à répondre aux préoccupations des pays en développement qui poursuivaient leur intégration dans une économie en voie de mondialisation rapide. C'est donc à juste titre que ce cycle a très vite reçu le nom sous lequel il est le plus souvent désigné – le Programme de Doha pour le développement. Il a pour but de faire avancer les choses, d'apporter des améliorations au système commercial mondial.

2. Le lancement des négociations du Programme de Doha pour le développement est venu à point. Au milieu d'une récession économique mondiale, il pouvait apporter un élan très nécessaire pour la croissance et l'amélioration des conditions de vie. Nous nous sommes en outre fixé un objectif ambitieux: celui de conclure les négociations globales avant le 1^{er} janvier 2005. Cependant, deux ans après avoir commencé à négocier, nous avons encore, semble-t-il, un long chemin à parcourir avant même d'être assurés des contours que prendra en définitive ce programme. Nous sommes rassemblés ici cette semaine, non pas seulement pour jeter un regard critique sur les progrès réalisés jusqu'ici mais, et c'est plus important, pour donner des indications concrètes sur la direction que devraient suivre les négociations sur l'accès aux marchés, et pour prendre la décision difficile d'entamer ou non les négociations sur les questions dites de Singapour - pour ne mentionner que quelques-unes des tâches considérables qui nous attendent.

3. Pour garantir que les bienfaits de la libéralisation des échanges puissent être partagés par tous les Membres de l'OMC, différents commentateurs et participants aux négociations commerciales ont souligné l'importance de ne pas précipiter les choses, et de n'aller de l'avant avec la libéralisation du commerce que lorsque de larges filets de sécurité auraient été mis en place. Aucun effort de libéralisation ne pourrait porter de fruits, affirment-ils, si les pays concernés n'ont pas la capacité de relever le défi que cet effort représentera pour leur économie. Nous sommes on ne peut plus d'accord avec cette analyse. Et j'aimerais l'appliquer aussi à quelques-uns des principaux problèmes dont nous allons nous occuper cette semaine, dans l'espoir de trouver une indication sur la manière dont on pourrait les résoudre.

4. Avant tout, le but de l'OMC est d'améliorer l'accès aux marchés et d'élaborer des règles essentielles pour promouvoir un commerce libre et ouvert. Améliorer l'accès aux marchés, cela peut avoir des sens différents dans différents contextes; de manière générale, cependant, cela veut dire supprimer les pratiques qui causent des distorsions dans les échanges, supprimer ou diminuer les obstacles au commerce et ouvrir les marchés intérieurs aux fournisseurs étrangers - tout cela, dans l'espoir que les prix pourront baisser, que la rentabilité pourra augmenter et que les conditions de vie des populations pourront s'améliorer. Dans la poursuite de cet objectif accepté par tous,

Hong Kong, Chine exhorte les Membres à redoubler d'efforts pour définir le cadre approprié pour les modalités des négociations relatives à l'agriculture et à l'accès aux marchés pour les produits non agricoles. Nous sommes convaincus qu'un progrès réel sur ces deux questions importantes, qui sont en fait au cœur du programme de l'OMC, imprimerait l'élan voulu et créerait une atmosphère harmonieuse qui permettrait de progresser dans d'autres domaines.

5. En appliquant cette même analyse que nous venons d'évoquer, on pourrait conclure que les Membres ont relativement plus d'expérience lorsqu'il s'agit de décider des filets de sécurité qui pourraient préserver les intérêts de ceux qui risqueraient de subir, par exemple, les effets néfastes d'une réduction des droits de douane pour les produits qu'ils fabriquent, ou d'une diminution des subventions qui contribuent à ce que leurs récoltes soient relativement moins vulnérables à la course féroce aux marchés. Après tout, l'agriculture et les droits de douane ont été à l'ordre du jour, d'abord du GATT puis de l'OMC pendant des décennies, et les bienfaits, réels et escomptés, du processus de libéralisation auraient déjà dû amener les Membres à trouver les moyens de soulager les souffrances que ce processus peut entraîner. Nous pensons nous aussi que l'agriculture est la clé qui peut débloquer les négociations, et que le mot clé de tout accord est "oui". Rassemblons tous les "oui" que nous avons prononcés jusqu'ici, essayons d'en prononcer d'autres cette semaine, pour créer une atmosphère qui rende possible le "oui" à l'adoption d'un cadre de modalités.

6. L'OMC travaille aussi à mettre à jour et améliorer constamment les règles et principes qui gouvernent le commerce international. Certes, les accords commerciaux régionaux continuent à proliférer, mais les Membres ont certainement conscience qu'il reste toute une série de problèmes importants qui ne sauraient être résolus dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux. Les règles concernant la présentation des allégations de dumping et les enquêtes antidumping, et les règles sur l'application et la réglementation des subventions, pour ne donner que deux exemples, touchent aux intérêts de tous les Membres de l'OMC. Elles ne peuvent être mises à jour que par la volonté collective de tous les acteurs, et dans un cadre multilatéral. Jusqu'ici, nous avons vu se manifester un esprit positif et constructif dans la négociation sur les règles. Hong Kong, Chine, espère que le même esprit pourra régner aussi sur les négociations dans d'autres secteurs.

7. Le manque d'attention aux différents problèmes auxquels sont confrontés individuellement les Membres de l'OMC est une cause fréquente de l'échec des négociations. Et, selon notre analyse de tout à l'heure, aucun effort de libéralisation ne peut aboutir s'il ne répond pas aux préoccupations fondamentales des pays participants. Il est indispensable de comprendre ce raisonnement pour rechercher des solutions aux questions de Singapour. Tous les efforts déployés depuis 1996 pour s'entendre sur ces questions, en particulier sur le commerce et la concurrence et sur le commerce et l'investissement, montrent clairement l'importance qu'il y a à ce que la solution qui sera finalement retenue respecte les différentes orientations de politique intérieure et les différences dans le niveau de développement économique des pays. En ce qui concerne la concurrence par exemple, il ne fait pas de doute que la concurrence doit être encouragée – c'est le principe même du fonctionnement des économies de marché. Mais il faut reconnaître la différence qui sépare l'idée et son application. Ce n'est pas tout de chercher à faire reconnaître une idée juste, il faut aussi trouver le meilleur moyen de lui donner corps et de la mettre en pratique. C'est lorsqu'on met une idée en application que ses limites vont apparaître, et la seule façon responsable de faire face à ces limites est de concevoir un mécanisme qui soit sensible au contexte politique général de chaque Membre.

8. À la Conférence ministérielle de Seattle et à la Conférence de Doha, Hong Kong, Chine avait cité les trois grands défis auxquels le système commercial multilatéral devait faire face:

- i) soutenir le rythme de la libéralisation;
- ii) actualiser et élargir le cadre des règles existantes; et

- iii) faire en sorte que l'OMC devienne véritablement universelle et ouverte à tous tout en préservant son caractère actuel.

Quatre ans plus tard, l'OMC est toujours confrontée à ces mêmes défis. Les négociations du Programme de Doha pour le développement nous apportent une occasion précieuse de les relever. Il nous appartient de saisir cette occasion et de progresser dans les négociations avec souplesse et attention aux préoccupations des autres. Le fait que, après deux ans de travail intensif et juste avant notre réunion, nos délégués à Genève aient finalement pu parvenir à un consensus sur la nature exacte du mécanisme qui donnera effet à la décision que nous avons prise de permettre aux Membres de l'OMC qui ont des capacités de fabrication insuffisantes, ou qui n'ont pas de telles capacités, dans le secteur pharmaceutique, à faire un usage effectif des licences obligatoires dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC montre bien que, si la volonté politique existe, des divergences même larges peuvent être surmontées.

9. Lorsque nous avons lancé les négociations du Programme de Doha pour le développement il y a deux ans, nous savions parfaitement que nous n'étions qu'au seuil d'un processus long et ardu. Nous savions parfaitement aussi que de grands efforts seraient exigés de nous tous dans les années à venir. Pour notre part, nous continuerons à participer activement et de manière constructive aux négociations, sur tous les fronts, en ayant pour objectif de réaliser dans toute la mesure possible la libéralisation des échanges. Et mon gouvernement apporte même une contribution supplémentaire au système commercial multilatéral en offrant d'accueillir la sixième session de la Conférence ministérielle de l'OMC.

10. Une OMC forte et tournée vers l'avenir est vitale pour le monde. Peut-être l'OMC n'est-elle pas réputée pour la rapidité avec laquelle elle règle les problèmes mais, maintenant que nous sommes rassemblés ici, sur cette belle île de Cancún, des milliers d'âmes unies pour une cause commune, nous pouvons étonner le monde en injectant une vie nouvelle et en imprimant un grand dynamisme à l'OMC, et créer une base solide à partir de laquelle nos négociateurs pourront réaliser notre but ambitieux, mais important, qui est de clore les négociations du Programme de Doha pour le développement d'ici au 1^{er} janvier 2005.
